

## Un Médecin référent de la protection de l'enfance (H/F)

Au sein de la Direction Enfance Famille et sous l'autorité hiérarchique du Directeur, le médecin référent de la protection de l'enfance est chargé de superviser, d'animer et de coordonner les missions de santé dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance, en collaboration avec les autres services de la Direction.

**GRADE MINIMAL** : Médecin 2<sup>ème</sup> classe

**GRADE MAXIMAL** : Médecin Hors classe

**RESIDENCE ADMINISTRATIVE** : Bar-le-Duc

### MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

#### 1- Assurer les fonctions de médecin référent de la CRIP

- Fournir une expertise médicale sur les informations préoccupantes reçues à la CRIP
- Participer aux synthèses et réunions de prise de décision et assurer les échanges avec les interlocuteurs médicaux internes et externes au département
- Contribuer, avec les professionnels de la CRIP, à l'information des professionnels médicaux ou paramédicaux notamment par des interventions dans les services de pédiatrie des hôpitaux, dans les CMP, CMPP
- Participer à la formation médicale initiale et continue des professionnels de santé en matière d'informations préoccupantes et de signalements.

#### 2- Coordonner le suivi médical des enfants confiés

- Elaborer et mettre en œuvre un protocole de santé des enfants confiés au département en lien avec les équipes du pôle hébergement, les établissements d'accueil, les assistants familiaux et la PMI.
- Développer et promouvoir l'accès aux soins de ce public 0-21 ans en lien avec le médecin départemental de PMI, notamment par la structuration des partenariats et la sensibilisation des professionnels de terrain.
- Renforcer la collaboration avec les services psychiatriques et pédopsychiatriques, participer à l'élaboration de propositions d'amélioration de la prise en charge des jeunes en grande difficulté psychologique confiés au service en lien avec les psychologues de la Direction et les Foyers Départementaux.
- Être l'interlocuteur départemental en matière de protection de l'enfance pour les médecins libéraux, hospitaliers ou de santé scolaire
- Organiser la création, la mise à jour et la transmission du dossier médical des enfants confiés
- Participer à la procédure d'agrément des assistants familiaux

#### 3- Apporter un appui technique aux professionnels de terrain sur les situations complexes

- Apporter des conseils techniques aux personnels de l'enfance pour les situations complexes, (maladie grave chronique, handicap...)
- Instaurer un appui technique aux assistants familiaux sur les problématiques de santé des enfants accueillis et participer à la commission de sujétions particulières
- Participer aux instances de la MDPH pour les enfants confiés
- Assurer si besoin des consultations d'évaluation de situation pour des enfants confiés ou en danger

#### 4- Assurer une mission de santé publique

- Contribuer à l'identification des besoins de santé et à l'évolution de l'offre du dispositif départemental de protection de l'enfance
- Recueillir les indicateurs de santé nécessaires et participer aux réflexions territoriales en matière de promotion de la santé et de prévention
- Aider au recueil de données de santé en lien avec l'observatoire départemental de protection de l'enfance
- Participer au projet de l'enfance et à la révision du schéma départemental
- Participer si besoin aux contrôles des établissements et services
- Contribuer à l'élaboration du rapport d'activité de la direction

#### 5- Assurer les fonctions de médecin référent de l'adoption

- Apporter un appui technique dans l'instruction des dossiers d'adoption d'enfants
- Participation à la commission d'agrément adoption. (Regroupement ou recueil des données médicales concernant les enfants)
- Donner un avis médical au conseil de famille
- Mener les entretiens avec les parents adoptant concernant la santé de l'enfant
- Assurer la transmission de données médicales au médecin traitant de l'enfant

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

**Connaissances professionnelles** : Cadre général de l'Aide sociale à l'enfance, Santé publique

**Compétences professionnelles** : Capacité d'analyse, de synthèse et d'organisation, Maîtrise des règles de partage et d'accès aux données médicales, Sens des priorités, Rédaction administrative

**Attitudes professionnelles** : Capacité de décision et de prise de recul, Aptitude à communiquer, à travailler en partenariat et en équipe, Diplomatie, Disponibilité

**CONDITIONS SPÉCIFIQUES** : Permis B – Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental**  
**Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines**  
**BP 50 514**  
**55012 BAR LE DUC CEDEX**  
**drh@meuse.fr**

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Fanny VILLEMIN  
Directeur enfance famille au 03.29.77.37.02